

N°37

La gazette du Renard



OCTOBRE 2021 • Bulletin d'informations communales



VIE LOCALE

POLITEIA :
la nouvelle
application
mobile p. **9**

VIE LOCALE



Distribution de
colis aux aînés p. **5**

VIE SCOLAIRE



RPI : Fête de
fin d'année p. **16**

INFOS DIVERSES



Au Champ
marrant p. **18**

SAINT-MICHEL
DE SAINT-GEOIRS





Édito

Le mot du Maire

Mesdames, messieurs,

La période estivale a fait place à l'automne et chacun vogue à ses activités quotidiennes.

Le mois de septembre symbolise également la traditionnelle rentrée scolaire, les enfants ont repris le chemin des classes et de la cour de récréation pour leur plus grand bonheur afin d'entamer une nouvelle année scolaire. L'école des Petits Malins a accueilli une nouvelle directrice, Madame **Sandra Mercier**, en remplacement pour un an, à qui je souhaite la bienvenue.

Le protocole sanitaire édicté par le ministère de l'éducation nationale est toujours en vigueur et nous devons l'appliquer. Nous espérons tout de même que l'année scolaire 2021-2022 se déroulera sous de meilleurs auspices pour le bien-être des enfants, des enseignants et du personnel communal.

Il y a eu également l'arrivée de Madame **Isabelle Malgonne** au service cantine suite au départ à la retraite de madame **Sylviane Ramel**, après 15 années de bons et loyaux services.

Largement relayé dans les médias, le passe sanitaire est entré en vigueur très récemment et constitue une obligation réglementaire pour certains établissements recevant du public (ERP) ainsi que pour les festivités. C'est pourquoi nous avons décidé cette année encore d'annuler le concours de pétanque, d'adapter la cérémonie de la fête des mères et de remplacer le repas des aînés par une distribution de colis.

Malgré cela des projets se sont concrétisés :

- l'escalier du clocher
- les travaux de l'école : stores, douche, crépis du mur et étagères
- les travaux de voirie : chemins du Magnin, des Arêtes et de Mon Cœur
- mise en place de l'application *Politeia*
- livret d'accueil pour les nouveaux arrivants

Certains sont en cours de réalisation :

- travaux de sécurisation du réseau d'eau par Bièvre Isère
- enfouissement des lignes moyennes tensions par ENEDIS
- réalisation d'un film sur le RPI
- crépi du mur du cimetière

D'autres vont débiter :

- changement de la chaudière de l'usine
- isolation des combles de la mairie

Comment ne pas revenir sur ce mois de juillet très pluvieux qui nous a généré quelques désagréments sur nos voiries avec :

- le glissement de terrain au chemin des Granges et dans la rivière sur le chemin des Envers
- éboulement sur le chemin de la Croix Toutes Aures

Je remercie l'entreprise Gachet qui a pu intervenir rapidement pour dégager les routes de notre commune.

Espérant que les conditions sanitaires continuent de s'améliorer pour que l'on puisse se retrouver pour la cérémonie des vœux en janvier, le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très belle rentrée.

Continuons à être vigilants et à prendre soin de nous et des autres !

Joël MABILY
Maire de Saint-Michel

Sommaire n°37

VIE LOCALE 4

Municipalité 4

- Budget primitif 2021
- Les élections régionales et départementales

Commission social 6

- Distribution de colis aux aînés
- La fête des mères
- Fête de la musique
- Randonnée à Saint-Michel
- Aide aux démarches administratives en ligne

Urbanisme 8

- Révision PLUI
- Quand les intempéries sévissent

Communication 9

- Application mobile (Politeia)
- Livret d'accueil

Environnement 10

- Le compostage collectif
- Les petits trucs

Travaux 12

- Chez les Petits Malins
- Un nouvel escalier au Clocher
- Des chemins rénovés

VIE ASSOCIATIVE 14

La Fraternelle 14

- Retour timide à la vie associative
- Téléthon

Commerce 14

- Un camion rotisserie qui passe par là...

Don du sang 15

- Le don du sang et la Covid

VIE SCOLAIRE 16

- Fête de fin d'année au RPI

- Merci Sylviane, bienvenue à Sandra et Isabelle

- La rentrée scolaire des Petits Malins

- Et si nous faisons... un film !

- Le Sou des écoles des Coteaux

INFOS DIVERSES 18

- Rendez-vous au Champ marrant

Infos utiles

Mairie de Saint-Michel

1550 route de la Forteresse
38590 Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Tél. **04 76 65 48 83**

Mail : mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr

Web : <https://mairie-stmichelstgeoirs.com>

Horaire d'ouverture

- Lundi de 13h à 16h30
- Jeudi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30

Le secrétariat est ouvert également le mardi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30 (**hors-public**)

Centre de vaccination Bièvre-Isère

Vous pouvez prendre rendez-vous :

Par téléphone au **04 76 93 94 73**

Ou directement en ligne sur Doctolib :

<https://bit.ly/35I6U5Q>

Déchèterie

Route de la Frette - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs
Tél. **04 76 93 44 16**

- Lundi 14h - 18h (17h en hiver)
- Mardi Fermé
- Mercredi à samedi 9h - 12h ; 14h - 18h (17h en hiver)
- Dimanche Fermé

Déchets végétaux

Il est interdit brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés.

Pollution atmosphérique

Pour les épisodes de pollution atmosphérique les informations sont disponibles sur le site :

www.air-rhonealpes.fr, rubrique « L'air de ma région/Episodes de pollution ».

Ramassage des poubelles

Les jeudis des semaines paires

Nuisances sonores

L'usage des appareils de bricolage et de jardinage, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, est limité aux horaires suivants :

- en semaine, de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

La Ressourcerie

200 route du village - 38870 St-Pierre-de-Bressieux
Tél. **04 27 69 00 62**

Permanence Assistance Sociale

54 route de Brézins - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs
Tél. **04 76 91 91 00**

La Poste Tél. **36 31**

Samu Tél. **15**

Gendarmerie Tél. **17**

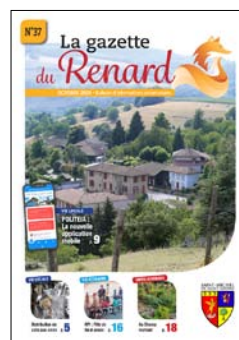
60 route de Chartreuse - 38590 St-Étienne-de-St-Geoirs

Pompier Tél. **18**

Urgences Tél. **112**

Médecin

Cabinet médical : **04 76 65 41 58**



Bulletin municipal de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Responsable de la publication :

Joël MABILY

Comité de rédaction :

Nadège REY, Joël MABILY

Crédit photos : Lucie ROJAT, Bernard DURAND, AdobeStock, services municipaux, associations et contributeurs

Réalisation : Bernard DURAND

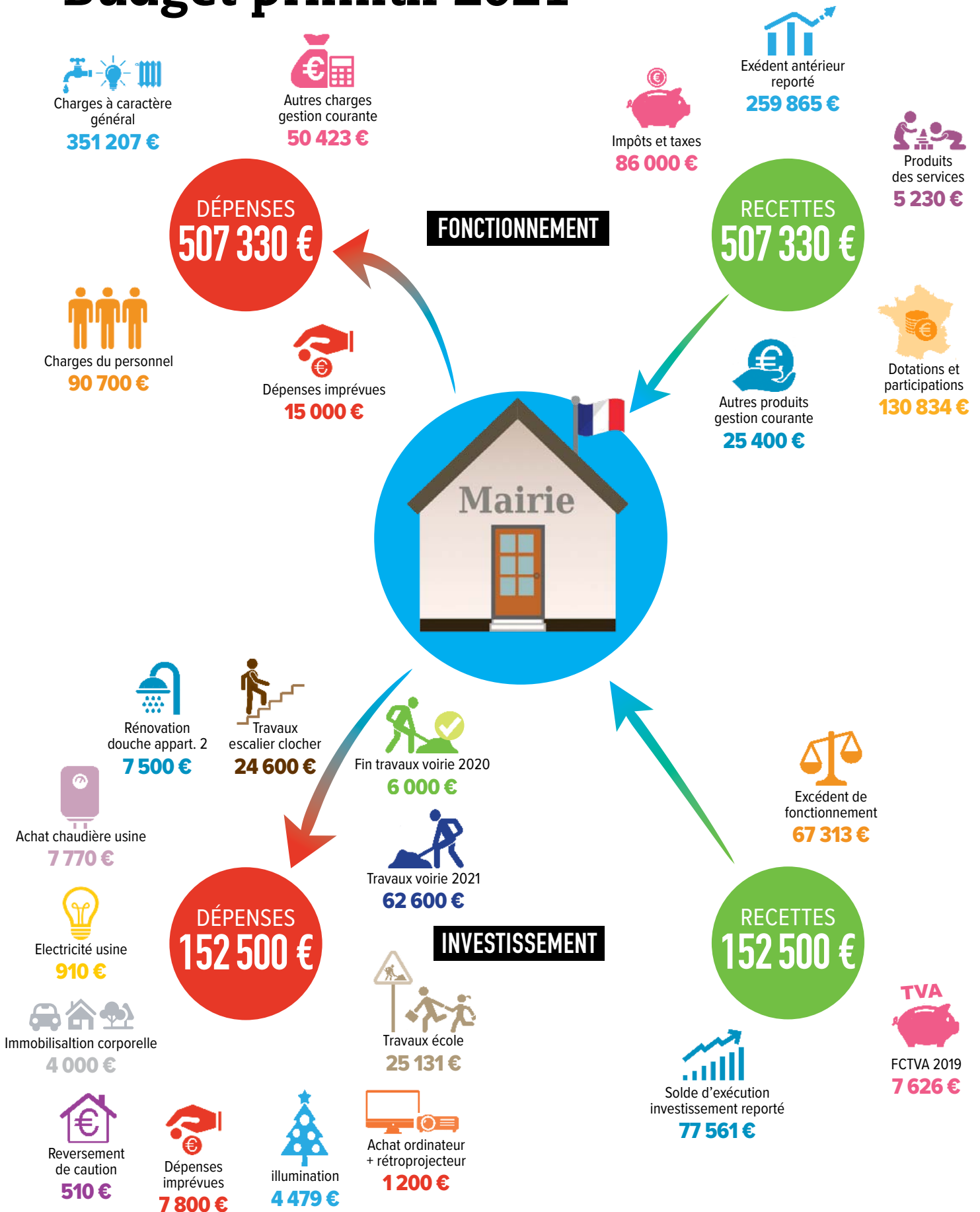
Impression : Imprimerie ROCHAT (04 74 20 51 10)

Diffusion : Services municipaux

Merci à tous les contributeurs de ce numéro.

Municipalité

Budget primitif 2021



Les élections

Les 20 et 27 Juin 2021, se sont déroulées les élections régionales et départementales.



Le bureau de vote, unique, s'est tenu à la salle de motricité de l'école dans le respect des obligations sanitaires.

Elections régionales

La liste conduite par Laurent VAUQUIEZ est arrivée en tête du suffrage.

Elections départementales

Le binôme majoritaire au premier et deuxième tour est celui de Jean-Pierre BARBIER et Claire DEBOST (parti des Républicains).

Nous sommes heureux de constater que les habitants de Saint-Michel ont été plus nombreux à participer que la moyenne nationale (34.69%).



ELECTIONS RÉGIONALES Résultats 1^{er} tour - Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Laurent WAUQUIEZ (Union à Droite) Laurent Wauquiez - La Région avec toutes ses forces 52.68 % 59 votes
Fabienne GREBERT (Ecologistes) L'écologie, c'est possible! Avec Fabienne GREBERT 22.32 % 25 votes
Bruno BONNELL (Ecologistes) AURALP, La majorité présidentielle avec Bruno BONNELL 8.93 % 10 votes
André KOTARAK (Rassemblement National) Liste Rassemblement national avec Andréa Kotarac 8.93 % 10 votes
Cécile CUKIERMAN (Union à gauche) Ensemble pour notre région 3.57 % 4 votes

298 habitants 237 inscrits
Votants 119 inscrits 50.21 %
Abstentions 118 inscrits 49.79 %
Votes blancs 4 inscrits 3.36 %
Vote nul 3 inscrits 2.52 %

Résultats 2^e tour

Laurent WAUQUIEZ (Union à Droite) Laurent Wauquiez - La Région avec toutes ses forces 59.65 % 68 votes
Fabienne GREBERT (Ecologistes) L'écologie, c'est possible! Avec Fabienne GREBERT 31.58 % 36 votes
André KOTARAK (Rassemblement National) Liste Rassemblement national avec Andréa Kotarac 8.77 % 10 votes

Votants 118 inscrits 49.79 %
Abstentions 119 inscrits 50.21 %
Votes blancs - 3 inscrits 2.54 %
Vote nul - 1 inscrit 0.42 %

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES Résultats 1^{er} tour - Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

Jean-Pierre BARBIER - Claire DEBOST (Les Républicains) 61.95 % 70 votes
Julie MAGNEA - Rémi SAINTEMARIE (Gauche et écologistes) 28.32 % 32 votes
Martine DAVID - Thierry PEREZ (Rassemblement National) 8.85 % 10 votes
Christian FAYE - Isabelle NUEL (Droite souverainiste) 0.88 % 1 vote

298 habitants 237 inscrits
Votants 119 inscrits 50.21 %
Abstentions 118 inscrits 49.79 %
Votes blancs 5 inscrits 2.11 %
Vote nul 1 inscrit 0.42 %

Résultats 2^e tour

Jean-Pierre BARBIER - Claire DEBOST (Les Républicains) 68.14 % 77 votes
Julie MAGNEA - Rémi SAINTEMARIE (Gauche et écologistes) 31.86 % 36 votes

Votants 118 inscrits 49.79 %
Abstentions 119 inscrits 50.21 %
Votes blancs 4 inscrits 1.69 %
Vote nul 1 inscrit 0.42 %

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.
Source : Ministère de l'intérieur.

Commission sociale

13 mars 2021

Distribution de colis aux aînés

Pas de repas autour d'une table en compagnie de nos aînés pour cette édition mais afin de conserver un lien en cette période, nous avons distribué des colis confectionnés par nos soins avec des

produits locaux. Par équipe, nous avons pris le temps d'échanger avec chaque aîné dans le respect des gestes barrières, et ainsi partager un moment convivial qui nous manque tant.



Le samedi 13 mars 2021, 51 paquets gourmands ont été offerts.

Lucienne Champon-Vachot, la doyenne du village, s'est vue remettre en plus une jolie plante, une belle et douce manière de lui souhaiter un bon anniversaire pour ses 90 printemps.



Photo : Le Dauphiné Libéré, 16/03/2021.

29 mai 2021

La fête des mères



Toujours dans un élan de préserver des moments de partage et de convivialité, **les mamans du village ont pu se voir remettre une jolie plante aux couleurs vives.** Nous n'avons pas pu organiser cette festivité comme les années précédentes avec un buffet mais se fut un plaisir d'échanger quelques mots.



Cette année encore, les manifestations se sont faites rares.

Avec la mise en place du passe sanitaire, il nous a semblé plus sage de ne pas multiplier les risques et complexifier un rendez-vous où la compétition côtoie la convivialité.

C'est donc avec déception que nous avons annulé le concours de pétanque de la municipalité du mois de Juillet.

21 juin 2021

Fête de la musique



Nous avons la chance d'avoir des talents dans notre village et cette année la fête de la musique a été célébrée à Saint-Michel-de-Saint-Geoirs.

Jean-Luc CHESSA a pris une belle initiative et nous a proposé le 21 juin un répertoire de chansons variés. Les enfants dansaient et les adultes étaient charmés par ce joli duo dans une ambiance de retour à la vie !

Merci pour ce joli moment !

Randonnée à Saint Michel : La Madone et Les Arêtes

Randonnée dans les vallons et les collines boisées de Saint-Michel.

Départ de la **mairie**, suivre la direction de SAINT-GEOIRS jusqu'à **Le Beau**, tourner à droite en direction du **Devès**. Faire un aller retour par sentier jusqu'à la **Madone**.

De retour à la mairie, prendre la direction de LA FORTERESSE jusqu'aux **Fourcoules**. De là, continuer vers les Arêtes par un sentier et redescendre par **Les Granges**.

À La Combe, prendre à droite le chemin de la Chèssière vers **parking Marguerite** et retour à la **mairie**.

Distance : **7,4 km**
Dénivelé : **+ 306 m**
Balisage : **jaune**
Accessibilité :

— Parcours randonnée
- - - Limite de commune
— Route (1 voie)
— Chemin rural, sentier
Le Beau Lieu-Dit
200 m

Aides aux démarches administratives en ligne

Vous avez du mal à maîtriser l'outil informatique ou vous avez des difficultés pour réaliser des démarches en ligne ?

L'Union Européenne, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Bièvre Isère Communauté ont mis en place un projet numérique visant notamment à **accompagner les usagers dans la réalisation de leur démarches administratives** (carte d'identité / passeport, carte grise, dossier de retraite, compte AMELI, CAF, QR code vaccination...) sur internet.

Dans ce cadre, une conseillère numérique sera présente à la Mairie pour des permanences à raison d'une fois par mois.

Pour plus de proximité et de facilité, les rendez-vous se prennent auprès du secrétariat de mairie :

Saint-Michel-de-Saint-Geoirs - Tél. **04 76 65 48 83**

Saint-Geoirs - Tél. **04 76 65 47 63**

Ce service est totalement **GRATUIT**, il inclut également l'impression de documents liés à ces démarches administratives en ligne.



Urbanisme

Révision PLUi

Les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) des secteurs de Bièvre Isère et de la région Saint-Jeannaise ont été approuvés fin 2019.



Bièvre Isère Communauté souhaite désormais engager des procédures d'évolutions régulières des PLUi, afin d'adapter si besoin ces documents aux nouveaux besoins ou projets. Ces évolutions souhaitées doivent néanmoins s'inscrire dans des procédures très encadrées règlementairement.

Aussi, une première procédure de Modification des 2 PLUi est en cours. Elle a pour objectif d'apporter des ajustements au dossier portant sur le règlement écrit et

graphique, ainsi que sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Pour rappel, il n'est pas possible, dans le cadre de cette procédure de modification, de rajouter de nouveaux terrains constructibles ou de supprimer des protections environnementales. Ce type de demande doit faire l'objet d'une procédure de Révision des PLUi.

Ce dossier de modification, portant sur chacun des PLUi, sera soumis à enquête publique, afin de permettre à la population d'en prendre connaissance et de faire part

de ses éventuelles observations sur son contenu.

Cette enquête, portant également sur la mise à jour de certains zonages d'assainissement, a eu lieu du 3 au 27 septembre 2021. Les modalités de consultation des dossiers et d'expression sont notamment détaillées sur le site internet de Bièvre Isère ou encore par voie d'affichage dans chacune des communes du territoire.

Pour plus d'informations : <http://bievre-isere.com/ms/plui/>

Quand les intempéries sévissent

Cette année bien pluvieuse a engendré quelques difficultés dans notre village !

De fortes pluies se sont abattues sur le département début juillet et Saint-Michel n'y a pas échappé. Les sols se sont gorgés d'eau et plusieurs glissement de terrain et ravinement ont eu lieu sur la commune le 16 juillet dernier.



▲ Rivière le long du chemin des Envers

Éboulement, route de La Croix Toutes Aures ▶



Glissement de terrain, chemin des Granges



Chemin de la Dent

Application mobile

Pour répondre à un besoin complet de transmission des informations essentielles, un nouvel outil a fait son apparition dans notre village. L'application mobile POLITEIA.



Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres le flyer suivant :



À quoi consiste-t-elle ? Comment ça fonctionne ?

Vous trouverez dans cette application un véritable outil d'information en instantané.

Restez toujours alerté sur des coupures prochaines d'électricité, des travaux, les manifestations du village, du sou des écoles, les informations qui pourraient vous être utile.

Elle n'est pas destinée à remplacer le site internet ou la page Facebook mais de compléter les modes d'informations.

À chaque fois que nous émettons une alerte, une information, vous recevez une notification. Pour en avoir le détail, il vous suffit de vous rendre sur l'application.

Pourquoi la télécharger ?

- Pour accéder aux infos utiles du village
- Echanger, donner son avis
- Participer à la vie de la commune

info : application téléchargeable uniquement sur mobile ou tablette.



i Avec ce bouton, vous accédez à des items liés à la municipalité (Mairie, urgences, éducation, risques, bulletins municipaux, vie quotidienne...).

! La page d'accueil consiste à suivre les actualités et participer davantage à la vie communale. En l'ouvrant, vous aurez plus de détail.

🚩 Ici, l'icône signalement permet d'interagir avec la municipalité pour signaler un danger, une anomalie (ex un arbre au milieu de la route) avec photo.

💬 À cet endroit, se situe la boîte à idées ainsi que des sondages, très rapides que la municipalité souhaite échanger avec les Micharauds.

👤 Ici, vous pouvez choisir de suivre plusieurs organismes (ex la mairie de votre lieu de travail) Mettre Saint-Michel en favoris + paramétrer les notifications.

RGPD (Règlement général sur la protection des données)

Cet outil permet de respecter l'anonymat, l'application ne stock pas vos informations personnelles.

Nous pouvons nous déplacer sur prise de rendez-vous auprès de la mairie ou par mail à commairie.stmichel@orange.fr si vous souhaitez des informations ou de l'aide quant à la mise en place de l'application.

Toujours pas convaincu ? Vous ne souhaitez toujours pas installer cette application ?

On vous propose de vous manifester par mail à commairie.stmichel@orange.fr ou mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr ou

encore par téléphone au 04 76 65 48 83. Vous pourrez ainsi nous transmettre votre adresse mail ou votre n° de mobile pour recevoir les informations importantes par mail ou SMS.

Si le mail ou le mobile ne vous convient pas, on peut aussi faire le nécessaire sur votre ligne fixe. Dès que nous émettons une notification, vous serez appelé par un serveur vocal qui vous délivrera le message (attention, ne laisse pas de message sur le répondeur), il faudra alors décrocher.

Nadège REY,
responsable Commission communication

Livret d'accueil



Afin d'accentuer et moderniser notre communication, il nous a semblé essentiel de mettre en place un **livret d'accueil pour les nouveaux habitants.**

Il a pour vocation d'apporter les informations importantes à notre vie quotidienne dans la commune. Chaque élu du quartier ainsi que M. le Maire où un nouvel habitant s'installe, apporte ce livret pour se présenter et donner quelques précisions sur notre belle commune.

Environnement

Le compostage collectif

Faisant suite au questionnaire qui avait été distribué dans la commune, les habitants intéressés se sont vus conviés à une réunion d'information qui s'est tenue le mercredi 9 Juin.



Karin Ravel (Sictom de la Bièvre) est venue répondre aux interrogations de la population dans le cadre du projet de la municipalité d'installer un point de compostage collectif.

Il s'agissait de sensibiliser les usagers aux enjeux de la réduction des déchets, certains foyers ne disposent pas de jardin, et ne peuvent plus ou ne veulent pas composter chez eux. Ainsi, une solution collective peut être une solution.

Ce qu'il faut retenir :

Valoriser les déchets de cuisine et de jardin

Les déchets organiques représentent environ **1/3 du poids de nos déchets ménagers**. Ces déchets peuvent être valorisés naturellement. Détournés de la collecte et du traitement, ils permettront au SICTOM de réaliser des économies.

En effet, composter ses déchets de jardin et ses biodéchets présente de nombreux avantages parmi lesquels :

- la diminution du poids des poubelles et l'allongement de la durée de vie de l'Installation de Stockage des Déchets non Dangereux du SICTOM,
- la maîtrise des coûts de collecte et de traitement,
- la satisfaction de produire soi-même un engrais complètement naturel.

Sachant que dans un futur proche, des taxes supplémentaires vont être instaurées ainsi que des obligations plus poussées de tri. **Les collectes de poubelles individuelles sont vouées à disparaître.** Il est donc urgent de trouver des solutions.

Les principes de base

Les déchets acceptés dans le composteur



Épluchures et restes de fruits et légumes



Tontes de gazon, tailles de haies, fleurs fanées



Feuilles, pailles, petits branchages



Coquilles d'œufs et de noix écrasées



Broyat et copeaux de bois



Filtres et marc de café, thé vrac, sachets de thé

Les déchets interdits



Papiers glacés et cartons imprimés

Résineux (thuya, cyprès...) et gros branchages

Litières et excréments d'animaux carnivores

Poussières d'aspirateurs
Suie

3 règles à respecter :

- **bien diversifier et mélanger** les matières humides (épluchures...) et les matières sèches (branchages...),
- favoriser la circulation de l'air en **brassant régulièrement**,
- **surveiller le taux d'humidité.**

En réponse aux questions des habitants, il faut prioriser le mulching pour les tontes, le broyage des végétaux (projet d'un broyeur qui tournera dans les communes), organiser son jardin pour limiter la production de déchets verts.

Nous en sommes au dernier stade avant sa mise en place cette année.

La localisation du lieu est validée, vous serez informés prochainement dès que tout sera prêt et des modalités de mise en œuvre.

Vous pouvez télécharger

Le guide du compostage

(dispo aussi en mairie) sur le site de la Sictom :

<http://sictom-bievre.fr/le-compostage/>



Les petits trucs

*Rendre son quotidien plus vert, c'est possible.
Pour un mode de vie plus respectueux de l'environnement,
adoptons de petits gestes, faciles à mettre en place.*



Voici quelques astuces :

1. Économiser de l'eau

Source précieuse, et à Saint-Michel on sait de quoi on parle, l'utilisation de l'eau peut être diminuée avec cette astuce :

Installez des mousseurs et une chasse d'eau 3-5 L

Les mousseurs se posent très facilement à la sortie des robinets pour réduire le débit sans perte de confort. Ils s'achètent en grande surface de bricolage pour un prix très raisonnable (autour de 5 €) qui sera rapidement amorti par les économies d'eau : jusqu'à - 50 % pour la consommation liée aux robinets.

Autre moyen simple, efficace et peu coûteux de réduire sa consommation d'eau :

installer un système de chasse d'eau à double capacité

(environ 30 €, également en grande surface de bricolage).

Ou encore un **mitigeur à économie d'eau** pour la douche ou les robinets.

2. J'achète chez les producteurs locaux

Consommer plus localement et des aliments de saison est une très bonne façon d'aider à la fois la planète, mais aussi le commerce local, surtout en ces temps difficiles ! Moins d'emballages et plus de crédits pour les producteurs ! En plus, cela ne coûte pas forcément plus cher qu'au supermarché.

3. Je fais mes produits maison

De nombreux sites internet, réseaux sociaux, associations proposent des tutos pour réaliser vous-même vos produits d'entretiens, accessoires maison, cosmétiques.

<https://www.leszastuces.com/je-fais-moi-meme-mes-produits-dentretien-ecologiques>

4. J'adopte le réutilisable

Au bureau, en sport, pas besoin de bouteille d'eau jetable, je passe au réutilisable !



Les lavables



La paille



L'essuie-tout



Cotons-tiges



Disques démaquillants

Les essayer c'est les adopter !

5. Les économies de carburants possibles

Pour un trajet de **500 km**



CHOISIR UNE REMORQUE...
... plutôt qu'un coffre de toit : **entre 5 et 6 % de consommation en moins**, soit de 1,823 € à 2,187 € (diesel) et de 2,649 € à 3,178 € (essence).



BIEN RÉGLER LA CLIMATISATION
entre 5 et 6 % de consommation en moins, soit de 1,823 € à 2,187 € (diesel) et de 2,649 € à 3,178 € (essence).



BIEN CHOISIR SES PNEUS
Avec des pneus de catégorie A : **entre 6 et 10 % de consommation en moins**, soit de 2,187 € à 3,645 € (diesel) et de 3,178 € à 5,297 € (essence).



BIEN GONFLER SES PNEUS
entre 3 et 6 % de consommation en moins, soit de 1,094 € à 2,187 € (diesel) et de 1,589 € à 3,178 € (essence).



UTILISER UN RÉGULATEUR DE VITESSE
entre 3 et 4 % de consommation en moins, soit de 1,094 € à 1,458 € (diesel) et de 1,589 € à 2,119 € (essence).

Économies cumulées : jusqu'à 11,66 € en diesel et 16,95 € en essence.

Le Parisien, 6 août 2021.

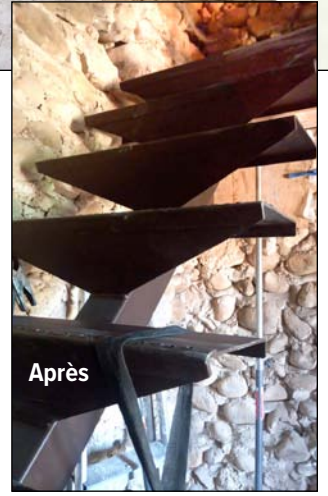
Il existe différentes aides, obtenues selon certains critères, pour soutenir les investissements d'équipements aux bénéfices environnementaux.

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/aides-renovation-energetique>



Un nouvel escalier au Clocher

Avant

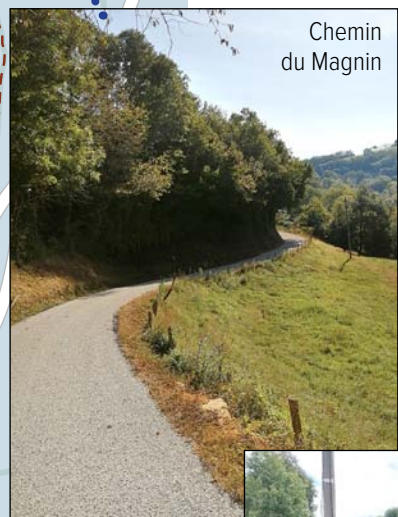


Après

La commission travaux a étudié différents devis, deux versions ont été proposées : bois ou métallique. Le conseil a retenu l'option métal en choisissant l'entreprise **"Ferronnerie des Granges"** pour réaliser ce chantier.

Le coût des travaux s'élève à **20 500€ HT** subventionné à 50% (10 250€) par la région Auvergne Rhône-Alpes et 30% (6 150€) par l'État. Nous remercions l'entreprise pour son excellent travail malgré la complexité de cette affaire.

Des chemins rénovés



Chemin du Magnin

Un revêtement a été réalisé sur le **chemin du Magnin** pour clore le dossier voirie 2020. Concernant le dossier 2021, les travaux de voiries ont débuté avec le reprofilage d'une portion du **chemin des Arêtes** et du **chemin de Mon Cœur** pour un montant total de **52 154 €** subvention à 45% par le conseil départemental soit **23 469 €**.



Chemin de Mon Cœur

La Fraternelle

Retour timide à la vie associative

Septembre, le début d'une année scolaire, les associations qui essaient de redémarrer, de proposer des rencontres, alors que tout s'est arrêté en mars 2020.

Nous avons tenté de proposer un calendrier de rencontres que nous n'avons pas toujours pu tenir, nous espérons faire mieux l'an prochain. Le vaccin et nos nouvelles habitudes de vie (gestes barrières et masque) nous permettrons peut-être un retour à la vie, associative en tout cas.

Mais on se rend bien compte que nous avons perdu l'habitude de « sortir », d'avoir des week-ends occupés. Nous nous sommes retranchés chez nous, en famille ou en groupe très restreint.

Pour notre journée Fraternelle du mois d'août nous n'avons fait que la messe ; ni apéro, ni pique-nique pour respecter les consignes gouvernementales.

Par bonheur nous avons pu faire notre **soirée intergénérationnelle**, revisité, avec danses, jeux et tartiflette. Les enfants ont pu courir et jouer ensemble, les ados

ont profité de la musique et dansé, et tout le monde est reparti avec sa tartiflette à déguster chez soi.

Nous espérons bientôt plus aucune restriction et VIVRE.

Sachez profiter de tous les bons moments qui se présentent à vous.

Fraternelles salutations !

Danièle et toute l'équipe de La Fraternelle



Danse en musique lors de la soirée intergénérationnelle.

LA COMMUNE PARTICIPE AU TÉLÉTHON

Samedi 27 novembre 2021

À partir de 11h
à l'école des Petits Malins

Venez encourager les randonneurs de la **Marche des Coteaux**

Vous pourrez **déguster** de bonnes **soupes** et du **vin chaud**

Participation minimum de 5 euros au profit du téléthon

À 18h un concert sera rendu à l'église

Buvette sur place

Dans le respect des règles sanitaires en vigueur

Pour les personnes qui le souhaitent, une urne, destinée à recueillir des fonds pour le Téléthon, est mise à disposition à l'accueil de la mairie.

Un flyer vous sera distribué dans les boîtes aux lettres prochainement

Commerce

Un camion rôtisserie qui passe par là...

Depuis le 30 avril de cette année, nous avons la visite **chaque vendredi** de la **rôtisserie PASS' PAR LA**.

Stationnant au pied de Saint-Michel, au Petit Moulin sur le parking de la scierie Méary, vous pouvez venir déguster de bons poulets, des plats cuisinés, du snack, rissoles, filet mignon, jambonneau.

Du cuit sur place **de 14h30 à 19h30**.

Les débuts ont été prometteurs, faisons en sorte que cela continue.



Alors n'hésitez plus !



Roger et Sandra ont le plaisir de vous accueillir tous les vendredis de 14h30 à 19h30... au Petit Moulin.

Don du sang

Le Don du sang et la Covid

Comme pour tout, l'arrivée de la pandémie du Covid-19 a profondément modifié et marqué l'action de notre association.



L'association a dû montrer toute sa détermination et sa volonté pour que les collectes se déroulent dans les meilleures conditions sanitaires possibles et imposées : mise en place de rendez-vous ; arrêt des mini garderies ; changement de lieu de collecte ; distanciation ; plus de collation améliorée ; etc.

Des décisions furent difficiles à prendre mais le don prime sur toute considération. L'association a fait le choix de déplacer les collectes plutôt que de les annuler.

Saint-Michel n'a pas échappé à la règle et pour la deuxième année, la collecte d'août fut reportée à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs.

L'année 2022 arrive et les incertitudes subsistent. La planification des collectes est faite ; mais que dire sur le maintien des collectes et dans quelles conditions ?

Et pour nous faciliter la tâche, les horaires de collecte sont modifiés ; **dorénavant, les collectes se dérouleront de 16h à 19h30.**

Le calendrier qui accompagne cet article est acquis pour les dates ; pour les lieux moins sûrs !

Toutefois, une chose est certaine, les collectes seront sur rendez-vous et pour cette raison, voici le lien :

Réservez votre RDV sur :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

... et le code QR

pour les utilisations de smartphone.



Vous allez dire : que des outils informatiques et je ne sais pas faire ; pas de panique, Patrick LOCHON sera là pour vous aider si besoin en le contactant au 06 15 75 73 66.

Un autre événement d'importance pour l'association subit les aléas de la Covid : LE LOTO.

Impossible de l'organiser tant il y a d'incertitudes et de contraintes.

En contrepartie, l'association va organiser **une vente de plat à emporter :**

jeudi 11 novembre de 9h30 à 12h
sous les halles de St-Etienne-de-Saint-Geoirs

DIOT AUX CROZETS

• Vente à la part : **8 €**

ATTENTION, uniquement sur réservation via **Internet**.

Voir QRCode et lien suivant :



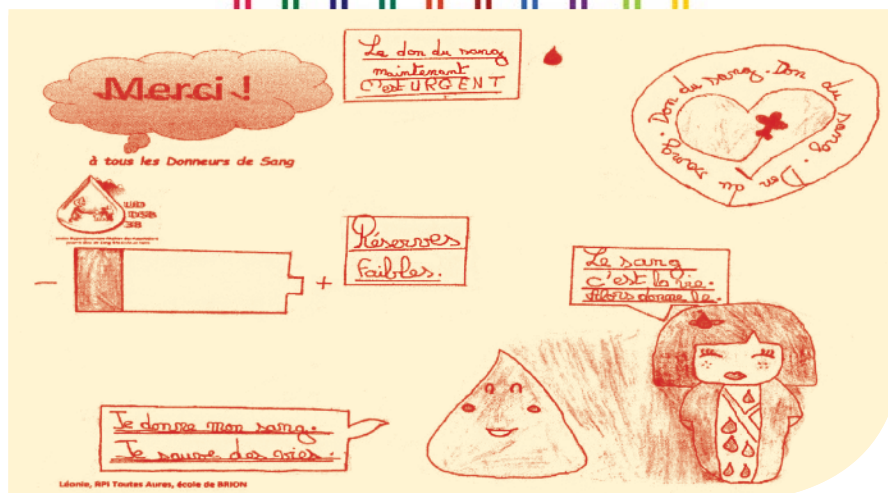
Photo : Marianne Casarance

<https://www.helloasso.com/associations/association-des-donneurs-de-sang-benevoles-de-la-r/evenements/vente-de-plat-a-emporter>

Ou par **téléphone** auprès des membres de l'association figurant au dos des tracts distribués dans les boîtes aux lettres. **Date limite de réservation : samedi 30 octobre 2021.**

Calendrier des collectes 2022

DATES	LIEUX	HORAIRES	INFORMATIONS
Lundi 3 janvier	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	
Lundi 10 janvier	La Frette	16h-19h30	
Lundi 14 mars	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	
Lundi 21 mars	La Frette	16h-19h30	
Lundi 23 mai	La Forteresse	16h-19h30	Pas de mini-garderie
Lundi 30 mai	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	
Lundi 22 août	La Frette	16h-19h30	
Lundi 29 août	Saint-Michel-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	
Lundi 31 octobre	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	16h-19h30	
Lundi 7 novembre	Saint-Hilaire-de-la-Côte	16h-19h30	



Le don du sang vu par les élèves du RPI Toutes Aures. Léonie, école de Brion.

Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Région Stéphanoise
La Mairie - 38590 Saint-Étienne de Saint-Geoirs - Mail : contact@dondesang38590.ovh
facebook <https://www.facebook.com/dondusang.SESG>



Fête de fin d'année au RPi

Chaque école a dû s'adapter encore cette année pour fêter la fin de l'année scolaire.

À des intervalles différents pour permettre aux parents de pouvoir assister aux spectacles, nos enfants ont présenté les fruits de leur travail musical.

C'est en rythme que les djembés ont été percutés. Les enfants nous ont également régales d'une jolie danse.



Merci Sylviane, Bienvenue à Sandra et Isabelle

Cet été est synonyme de changement pour la classe de maternelle et la rentrée des classes.

En effet, nous avons dû dire au revoir à Sylviane RAMEL qui a œuvré pour les enfants en tant qu'accompagnatrice des petits pour les transports scolaires ainsi qu'à la cantine et bien d'autres tâches.

Nous la remercions tendrement pour toutes ces années.

Isabelle MALGONNE prend dorénavant en charge la cantine et l'accompagnement au transport scolaire tous les matins.

La rentrée scolaire des Petits Malins



C'est dans la bonne humeur que les 16 petits écoliers ont fait leur rentrée à l'école de Saint-Michel.

Ils ont pu faire connaissance avec leur nouvelle directrice des écoles, Sandra MERCIER. Ingrid SGARRA est en congé formation pour un an, elle récupérera son poste à la rentrée prochaine.

Petite nouveauté pour les parents, cette année, les inscriptions à l'école se sont faites entièrement en ligne via le portail famille (déjà en place pour la réservation de la cantine et de la garderie). Toutes les inscriptions sont donc 100% dématérialisées, plus simple, plus rapide, plus écologique, une petite avancée qui fait du bien à tous !



Sandra MERCIER

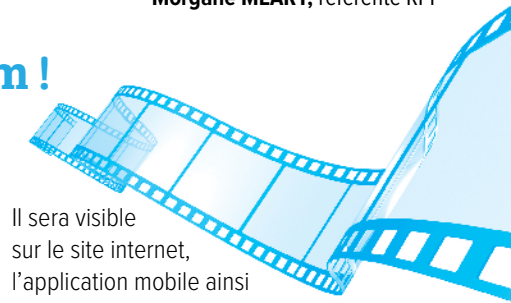
Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous les élèves et remercions Sandra pour sa venue à Saint-Michel !

Morgane MÉARY, référente RPI

Et si nous faisons... un film !

C'est avec une envie forte de nos communes de maintenir nos écoles ouvertes que **nous sommes en train de concevoir un film** présentant notre joli RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Il authentifiera par les témoignages de parents, des différentes directrices d'école l'attrait et la bonne organisation qu'il en découle.



Il sera visible sur le site internet, l'application mobile ainsi que la page Facebook des communes de Saint-Michel, Brion et Saint-Geoirs.

Le Sou des écoles des Coteaux

Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles qui participe activement à la vie de l'école dont le but est de réunir les fonds nécessaires à la réalisation des projets scolaires des enseignants.



Ces projets qui ne pourraient voir le jour sans la contribution financière de l'association sont organisés pour vos enfants.

Le Sou permet aussi aux écoles d'acquérir de nouveaux jeux éducatifs, du matériel, de donner aux enfants la possibilité d'assister à un spectacle, cinéma...

Le but du Sou est également de maintenir une vraie convivialité autour de l'école, à l'occasion des différentes manifestations organisées ou des réunions auxquelles tous les parents sont cordialement invités.

Pour tout cela, le Sou a besoin de vous,

quelques heures dans l'année, de manière ponctuelle ou plus assidue selon vos possibilités.

Merci de leur réserver le meilleur accueil possible.

Le saviez-vous ?

D'où vient la dénomination du Sou des écoles ?

Le mot sou (ancienne unité monétaire, ancienne pièce) c'est une petite somme d'argent. Quant au pluriel « des écoles », nous le retrouvons facilement dans « professeur des écoles ».

Le Bureau - Année 2021-2022

- **Présidente** : Alexandra MAESELE
- **Vice-Présidente** : Amandine PLOTTO
- **Trésorière** : Amandine DABERTRAND-COMIEN
- **Vice-Trésorière** : Sabrina LABARTINO
- **Secrétaire** : Marlène GELAS



<https://www.facebook.com/alexandra.maesele.90>

E-mail :
soudesecoles38590@gmail.com

CALENDRIER PROVISOIRE DES MANIFESTATIONS

Vous serez informés de son évolution dès que nous en aurons connaissance.

30 OCTOBRE 2021

Buvette du rallye de la noix en collaboration avec l'ACCA et le Comité des fêtes de Brion

NOVEMBRE 2021

Vente de pizzas

DÉCEMBRE 2021

Tombola au ticket - Tirage au sort lors de l'arbre de Noël

FÉVRIER 2022

Carnaval : vente de diots (après-midi jeux selon les conditions sanitaires)

AVRIL 2022

Randonnée des fromages

MAI 2022

Vente de brioches

JUIN 2022

Fête des écoles

Exemples d'événement en images.

Septembre 2020 : ► concert de Gabriel Joseph, auteur-compositeur-interprète à la salle de la Georgia de Saint-Geors.

Février 2020 : vente de diots à Brion. ▼



Entrevue entreprise

C'est par une belle soirée de Septembre que je me suis rendu au Champ marrant. J'ai rencontré Cécile LE FOL, et vous invite à découvrir son activité.



C'est au 365 chemin du Magnin dans notre village que Cécile a installé son exploitation de maraîchage en agroécologie.

Avant de vous traduire notre bel échange, faisons un tour de ce qu'est l'agroécologie :

L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (ex : réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter le recours aux produits phytosanitaires) et à **préserver les ressources naturelles**. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement.

L'agroécologie réintroduit de la **diversité** dans les systèmes de production agricole et restaure une mosaïque paysagère diversifiée. Le rôle de la biodiversité comme facteur de production est renforcé, voire restauré.

Enfin, l'agroécologie dépasse les simples gains d'efficacité des diverses pratiques d'un système de production, telles que le réglage fin des pulvérisateurs de produits phytosanitaires ou le raisonnement des apports d'intrants. L'agroécologie révisé les systèmes de production en profondeur : nous sommes dans le domaine de la **reconception des systèmes de production**.

Source : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Rendez-vous au



Interview

Cécile, quel a été l'élément déclencheur pour ce métier ?

J'ai fait des études en environnement, les débouchés n'étant pas nombreuses, je me suis tournée vers le métier de dessinatrice en DAO. Mon attrait pour le vivant et mes convictions m'ont amené à changer d'activité. Je me suis lancée dans le maraîchage me permettant d'allier agriculture et écologie. La démocratisation des problématiques écologiques et les évolutions dans la prise de conscience des hommes pour la protection de la nature m'ont aidé à concrétiser mon projet.

Depuis combien de temps l'activité a-t-elle débuté ?

Cela fait concrètement deux ans que ma production a démarré, de façon réduite.

Comment acheter vos productions et quelles sont-elles ?

Depuis cette année, j'ai ouvert mon exploitation au public avec un petit marché tous les mercredis de 11h à 19h où vous pourrez trouver selon la saison :

- des légumes : courgette, aubergine, haricot, tomate, courge, concombre, de la verdure, côte de bette
- des aromates
- des fruits : fraise, melon, rhubarbe

Je suis certifiée BIO mais ma démarche va au-delà. La nature est au cœur de l'exploitation.

Quels ont été les effets de cette période de pandémie ?

J'ai la chance d'avoir des clients fidèles depuis cette situation. La population en général s'est tournée vers le local. Espérons que cela perdure !

Comment gérer votre activité en tant que seule exploitante ?

C'est un apprentissage au quotidien. Seule c'est difficile mais c'est un choix. Je veux maîtriser la chaîne globale. C'est-à-dire que je fais mes graines, mes plants et mon compost. Oui c'est beaucoup de travail mais cela répond à mes convictions profondes. L'écologie est une affaire de famille.

La mise en place est longue, il faut trouver la bonne gestion du temps pour les graines, le compost, l'apport de matière organique, le temps de cultiver. Cela demande de s'adapter, des techniques.

Je fais partie d'un groupe GIEE (Groupements d'intérêt économique et environnemental) avec une dizaine de maraîchers du secteur. Notre méthode est le MSV (maraîchage sol vivant) : pas de travail du sol et amendement sous forme de matière organique.



champ marrant



Comment ça marche l'agroécologie à Saint-Michel ?

Cela demande de mettre en place des protocoles pour trouver ce qui correspond le mieux au type de culture, au sol, à la topographie, à l'orientation...

À l'origine, le sol est une prairie. Il lui faut du temps pour s'agrandir. Je suis aussi tributaire du temps et de la faune. J'adapte les techniques à mes parcelles, en particulier à travers une série d'expérimentations parfois avec l'expertise des acteurs du GIEE.

Quels investissements matériels avez-vous dû réaliser ?

J'ai fait le choix de ne pas utiliser l'eau de la commune pour préserver les ressources et éviter les eaux traitées. Pour se faire, j'ai investi dans 24 cuves de 1 000 litres et installé un système de récupération des eaux pluviales (retour sur investissement estimé à 10 ans).



S'en est suivi d'une visite de l'exploitation qui m'a permis d'appréhender son travail au quotidien.

Tout commence par la 1^{ère} serre ① en contrebas où sont réalisés les plants. On peut observer un système de chauffage ② en dessous des semis pour les cultures d'hiver. Un premier système de récupération d'eau de pluie par les toits est installé.

Sur le même niveau (à Saint-Michel, les terrains ne sont pas plats) on distingue un certain nombre de cuves ③ qui représente la plus grosse partie du système de gestion de l'eau.

On accède ensuite, un peu plus haut, au stock de matière organique ④. Chaque plante en agroécologie est nourrie par un apport de matière organique. Le broyat utilisé provient notamment de ronce, foin, bois, feuillage de taillage de haies. Cette matière première est prélevée sur le terrain et est également apportée par des habitants. Le broyat est ensuite étalé ⑤ sur les cultures.

Sur un 3^{ème} niveau se présente les différentes planches ⑥ (allées de plantation) avec des cultures diverses ⑦ ainsi qu'une serre ⑧ de 150m². La surface actuellement cultivée avoisine les 500m².

Cécile, avez-vous des projets d'extension ?

J'aimerais étendre mes cultures sur deux emplacements et passer à 800m².

Après quelques explications, j'ai pu découvrir le coin marché ⑨.

Merci Cécile pour cette belle présentation de votre activité. La nature est primordiale et ce respect profond que j'ai pu sentir au Champ Marrant est une belle perspective. Nous pouvons lui souhaiter une belle réussite.

N'hésitez pas à venir les mercredis découvrir sa production et déguster ses produits.

Nadège REY, responsable Commission communication



Mairie de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

1550 Route de la Forteresse
38590 SAINT-MICHEL-DE-SAINT-GEOIRS

Tél. 04 76 65 48 83
mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr

www.mairie-stmichelstgeoirs.com

